

DIRECTION DE LA PROXIMITÉ – PÔLE DE LA COHÉSION SOCIALE – TERRITOIRE DES BLANCHETTES

Animateur de territoire H/F

POSTULER AVANT LE **22 SEPTEMBRE 2024**

Contractuel (CDD jusqu'au 31 décembre 2024).

Poste à temps complet.

Poste à pourvoir dès que possible.

Publié le 11 juillet 2024

✓ **POSTULER EN LIGNE**

L'animateur de territoire est rattaché au Centre Social sous l'autorité du Responsable de Territoire.

Missions/activités

- Préparation et mise en œuvre des activités intégrées au projet du service en lien avec le projet social.
- Force de proposition auprès du responsable de territoire.
- Suivi régulier d'actions en lien avec les autres animateurs du service (Réfèrent Familles, Réfèrent Jeunes, Responsable du PEL) ainsi qu'avec les partenaires institutionnels et associatifs.
- Écoute et prise en compte de la parole des habitants en allant à leur rencontre sur les espaces de vie (pieds d'immeuble, entrées d'écoles, espaces de jeux, accueil des centres sociaux...).
- Contribution à la veille sociale sur le territoire.
- Planification, organisation, gestion et évaluation de projets.
- Montage de dossier de demande de subventions.
- Elaboration et participation à des opérations programmées à l'échelle du territoire ou de la ville.

Formation et/ou expérience souhaitées

- BPJEPS animation ou BEATEP, ou BAFD ou équivalence
- Sens des relations humaines et du travail en équipe
- Qualité d'écoute, d'analyse et de synthèse
- Maîtrise du montage et de la conduite de projet

Spécificités du poste

Informations complémentaires

Merci d'adresser votre candidature à Monsieur le Maire, de préférence depuis notre formulaire en ligne :

- > Lettre de motivation.
- > CV actualisé.
- > Si vous êtes fonctionnaire, votre dernier arrêté de situation administrative.
- > Si vous êtes lauréat.e d'un concours, votre inscription sur liste d'aptitude.
- > Le cas échéant, votre reconnaissance en qualité de travailleur handicapé.

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**